

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 NOVEMBRE 2008

L'an deux mil huit, le jeudi 27 novembre à vingt heures trente précises, les membres du Conseil municipal, légalement et individuellement convoqués le 20 novembre 2008, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur François PUPPONI, Maire.

Etaient présents : Isabelle BERESSI, Annie PERONNET, Antoine ESPIASSE, Luc BENTZ, Rosan HURTUS, Evelyne PLANSON, Gérard UZAN, Jeanne GOMEZ, Maria CHATELLIER, Frédéric NICOLAS, Sandrine PERONNET, Youri-Ramsès MAZOU-SACKO, Mohamed Ali ABCHICHE, (Adjoints au Maire), Albert HADDAD, Georgette ADRIENCENSE, Catherine VESPERINI, Jean-Pierre PASSE-COUTRIN, Annick DUPRE, Charles SOUFIR, Nadeen DELARUE, Eliette FONTAINE, Manuel ALVAREZ, Fabienne SROUSSI, Mourad CHIKAOUI, Farid BERHAL, Patrick HADDAD, Anne CHARLET, Sandrine Sophia SOOSAIPIILLAI, Naïssat AHAMED, Anissa MAHAMAT, Manuela DAS NEVES, Karine LAURENT-DUCROQ, Romana NAVARRE (à partir du point 3.1), Rachid ADDA, (Conseillers Municipaux).

Représentés par pouvoir :

Matata JACQUES pouvoir à Catherine VESPERINI
Katchik KATCHIKIAN pouvoir à Jeanne GOMEZ
Jocelyne MAYOL pouvoir à Eliette FONTAINE
Linda UZAN pouvoir à Patrick HADDAD
Daniel DOMAN pouvoir à Jean-Pierre PASSE-COUTRIN
Marie-Laure AMACIN pouvoir à Rosan HURTUS
Patrick TOULMET pouvoir à Karine LAURENT-DUCROQ

Absents excusés :

Georges OCLIN, Antoni YALAP, Jean-Louis ZADIKIAN

Secrétaire de séance :

Nadeen DELARUE

Le Conseil,

Approuve le compte-rendu de la séance du 23 octobre 2008

I DIRECTION GENERALE DES SERVICES

1.1 Prend acte des décisions du Maire prises dans le cadre de sa délégation de pouvoir

II Service de la vie associative

- 2.1 Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 15 000 euro à l'association Inven'Terre, destinée au financement partiel d'un poste d'animatrice
- 2.2 Décide d'attribuer une subvention exceptionnelle de 3 400 euro à l'association Savate Boxing Club de Sarcelles destinée au remboursement de frais d'organisation du Championnat d'Europe de Savate

RESSOURCES ET RELATIONS SOCIALES

III Direction des ressources humaines

- 3.1 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion, à compter du 1^{er} janvier 2009, au Comité National d'Action Sociale et désigne Annie PERONNET, adjointe au Maire, en qualité de représentant des élus pour siéger au sein de l'assemblée des délégués élus locaux
- 3.2 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un agent de catégorie A, par la Communauté d'agglomération Val de France, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008
- 3.3 Décide de la création d'un emploi d'intervenant formateur au jeu d'échecs dans le cadre de l'action menée au sein des maisons de quartier

MOYENS

IV Direction des finances

- 4.1 Accorde une garantie d'emprunt à la société Immobilière 3F – Résidence Urbaine pour la réhabilitation des 264 logements de leur ensemble immobilier à Sarcelles
- 4.2 Accorde le maintien de garantie à la société Immobilière 3F dans le cadre du transfert de patrimoine de la Résidence Urbaine de France
- 4.3 Adopte les durées d'amortissement concernant le budget assainissement, comme suit :

MATERIEL INFORMATIQUE	5 ans
BIENS INFERIEURS à 457 €	1 an
MATERIEL DE TRANSPORT LEGER	5 ans
MOBILIER LOURD	15 ans
LOGICIELS	2 ans
AUTRES MOBILIERES	10 ans
FRAIS D'ETUDE	5 ans
MATERIEL DE TRANSPORT LOURD	10 ans
CAMIONS ET VEHICULES INDUSTRIELS	10 ans
MATERIEL DE BUREAU	5 ans
AUTRES MATERIELS	6 ans
COFFRE-FORT	20 ans
INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	10 ans
APPAREILS DE LEVAGE - ASCENSEURS	20 ans
EQUIPEMENTS DE GARAGES ET ATELIERS	10 ans
EQUIPEMENTS DES CUISINES	10 ans
EQUIPEMENTS SPORTIFS	10 ans
INSTALLATIONS DE VOIRIE	20 ans
PLANTATIONS	15 ans
SUBV EQUIPEMENT PERSONNES PRIVEES	5 ans
STATION D'EPURATION	30 ans
RESEAUX D'EAUX USEES	30 ans
MATERIEL D'EXPLOITATION	15 ans
AGENCEMENT ET AMENAGEMENT DE BATIMENTS	20 ans

- 4.4 Décide, pour procéder à la computation des seuils des marchés de fournitures et de services passés par la commune ou pour son compte, de se référer à la nomenclature applicable à compter du 1^{er} janvier 2009
- 4.5 Vote l'abandon des créances d'un redevable, d'un montant total de 604,03 euro
- 4.6 Vote l'abandon des créances d'un redevable, d'un montant total de 486,46 euro

EDUCATION ET FORMATION

- 5.1 Donne un accord de principe sur la signature d'une convention à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise et la Commune de Sarcelles relative au « fond d'accompagnement des contrats enfance jeunesse »

VI Direction de l'enfance

- 6.1 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et de financement de la prestation de service - accueil de loisirs avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val d'Oise

VII Direction du développement social urbain

- 7.1 Autorise Monsieur le Maire à recouvrer auprès de l'Etat, de la C.A.F. et de tous autres partenaires financiers, les subventions prévues pour le financement des actions C.L.A.S. communales
- 7.2 Annule la délibération 2008-142 du 26 juin 2008 et modifie la convention entre Planète Sciences et la Ville de Sarcelles

VIII Centre social municipal Rosiers-Chantepie

- 8.1 Autorise la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'une salle située dans le Pavillon de Chantepie, rue du Moulin à Vent à Sarcelles, avec l'association Culture et Loisirs pour Tous
- 8.2 Autorise la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'une salle de la Pyramide de Chantepie, allée du Jeu de Boules à Sarcelles, avec l'association Espéritu de Danza
- 8.3 Autorise la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'une salle de musculation située dans le Petit Théâtre Prévert, rue de Picardie à Sarcelles, avec l'association La Rosiéra
- 8.4 Autorise la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit d'une salle de sport située dans le Petit Théâtre Prévert, rue de Picardie à Sarcelles, avec l'association Savate Boxing Club de Sarcelles
- 8.5 Autorise la signature d'une convention de mise à disposition à titre gratuit de la salle de la Pyramide de Chantepie, allée du Jeu de Boules à Sarcelles, avec l'association SMGVS – La Joie de Vivre

VIE SOCIALE

IX Service de la police municipale

- 9.1 Décide de rembourser les frais de mise en fourrière à Monsieur CARLIER Nicolas, Monsieur CROS Pascal et Monsieur VOIRIN Anthony d'un montant de 96,11 euros TTC chacun, à Madame KRIEF Nancy d'un montant de 105,32 euros et à Monsieur et Madame ZAKI-MATHON d'un montant total de 192,22 euros TTC pour deux véhicules

DIRECTION GENERALE DES SERVICES TECHNIQUES

X Direction de l'urbanisme et des affaires foncières

- 10.1 Approuve le bilan des cessions et acquisitions immobilières pour l'exercice 2007 qui s'établit comme suit :
 - en recettes à 2 618 869 euros,
 - en dépenses à 313 002 euros

- 10.2 Approuve la cession d'une partie de parcelle bâtie sise 66 rue Pierre Brossolette, à Monsieur et Madame DEBLADIS, afin d'y installer leur office notarial et leur logement, pour la somme de 220 900 euros et autorise le dépôt d'une demande de permis de construire pour la réhabilitation et l'extension des lieux
- 10.3 Autorise la cession de parcelles, situées à l'arrière de la maison de quartier « Watteau », pour l'euro symbolique, à la Fédération des Musulmans de Sarcelles

XI Cadre de vie

- 11.1 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition du hangar technique du parc des Prés-Sous-La-Ville au profit de l'association « La Gaule Sarcelloise »
- 11.2 Autorise Monsieur le Maire à signer avec la société ICADE la convention de participation financière et d'engagement de travaux pour l'année 2008

XII Direction du patrimoine

- 12.1 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative au remboursement des fluides des équipements transférés à la Communauté d'Agglomération Val de France
- 12.2 Autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 au marché de nettoyage des bâtiments communaux non scolaires et des vitres de l'ensemble des bâtiments dont la société GOM PROPETE est titulaire, portant le montant annuel forfaitaire du marché à 306 783,17 euros HT

XIII Direction des réseaux

- 13.1 Autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'usage de lignes aériennes électriques de distribution publique pour l'établissement et l'exploitation d'un réseau de fibres optiques (FOP) entre ERDF, SMDEGTVO, FREE et la Ville de Sarcelles
- 13.2 Autorise Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord concernant l'installation d'un dispositif de mesure de débits des effluents transférés vers le réseau SIAAP, boulevard Michel Montaigne, entre le SIAAP et la Ville de Sarcelles
- 13.3 Prend acte des rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

XIV Voeux

- 14.1 Emet un vœu contre les vols de nuit
- 14.2 Emet un vœu adressé au Président de la République concernant la situation au SRI-LANKA

Le Conseil rejette le principe du vote du vœu relatif à une gestion publique de l'eau en Ile-de-France, présenté par Monsieur Rachid ADDA

Le Député-Maire,

François PUPPONI

Le Maire certifie que le présent compte rendu a été affiché le
A la porte de la Mairie
Pour le Maire et par délégation
La Directrice Générale Adjointe des Services